

FICHE  
SYNDICALE  
Jeunes

Mesures budgétaires 2020-2021

15-09-2020 / mj

TABLEAU DES MESURES BUDGÉTAIRES - FGJ

FAMILLE	REGROUPEMENT	No	MESURE	TRANSFÉRABILITÉ	QUI	
Activités éducatives de la formation générale des jeunes 11000	11020 Maternelle 4 ans TPMD	11021	Maternelle en classe	dédiée	P	
		11022	Volet parents	dédiée	P	
		11023	Ressource additionnelle	dédiée	P	
		11024	Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé	protégée	P	
Ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives	15010 Milieu défavorisé	15011	Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé	dédiée	P-S	
		15012	Aide alimentaire	protégée	P-S	
		15013	Programme Une école montréalaise pour tous	dédiée	P	
		15014	Programme de soutien aux apprentissages – Groupes d'études dirigées	dédiée	S	
		15015	Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves des milieux les plus défavorisés	dédiée	P	
	15020 Soutien à la persévérance	15021	Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID	dédiée	P-S	
		15023	À l'école, on bouge!	dédiée	P	
		15024	Aide aux parents (préscolaire et 1 <sup>re</sup> année)	dédiée	P	
		15025	Seuil minimal de services pour les écoles	dédiée	P-S	
		15026	Ajouts d'enseignants spécialistes au préscolaire	protégée	P	
		15027	Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)	protégée	P-S	
		15028	Activités parascolaires au secondaire	dédiée	S	
	15029	Cours d'écoles vivantes, animées et sécuritaires	protégée	P		
	15030	Soutien aux actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école	15031	Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat sécuritaire, positif et bienveillant	protégée	P-S
	15050 Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle	15051	Accueil et francisation – Montant a priori	★	P-S	
		15052	Accueil et francisation – Montant a posteriori	★	P-S	
		15055	Agents de soutien aux collaborations écoles-familles	protégée	P-S	
	15080 Développement pédagogique et numérique	15084	Formation continue du personnel scolaire sur l'usage pédagogique des technologies numériques	dédiée	P-S	
	15100 Soutien à la bibliothèque scolaire	15103	Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires	protégée	P-S	
		15104	Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire	protégée	P	
	15110 Mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat	15111	L'esprit d'entreprendre Volet 1 – Expérimentation entrepreneuriale	projets	P-S	
			Volet 2 – Éducation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres d'éducation des adultes			
	15130	Suppléance pour la correction des épreuves obligatoires et pour l'administration d'épreuves uniques d'interaction orale en langues secondes	4 <sup>e</sup> année du primaire, français (une journée) 6 <sup>e</sup> année du primaire, français et mathématique (une journée) 2 <sup>e</sup> année du secondaire, français (une demi-journée)	sans restriction	P-S	
	15150	Mesures liées à l'insertion professionnelle	15153	Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants	dédiée	P-S
	15180 Activités culturelles	15182	Programme La culture à l'école Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – montant a priori	projets	P-S	
			Volet 2 – Ateliers culturels à l'école – montant a posteriori			
			Volet 3 – Culture scientifique			
Volet 4 – Une école accueille un artiste ou un écrivain						
Volet 5 – Partenariats						
15186	Sorties scolaires en milieu culturel	protégée	P-S			
15200	Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire		protégée	S		
15220 Soutien au déploiement des contenus obligatoires		Volet 1 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité	★	P-S		
		Volet 2 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)	★	P-S		
15230	École accessible et inspirante		dédiée	P-S		
Adaptation scolaire 15300	15310 Intégration des élèves	15311	Intégration en classe ordinaire des élèves lourdement handicapés	★	P-S	
		15312	Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	dédiée	P-S	
		15313	Soutien à l'ajout de classes spéciales	protégée	P-S	
	15320	Libération des enseignants (pour le suivi des plans d'intervention)		★	P-S	
	15330 Aide liée aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	15331	Aide additionnelle liée aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	★	P-S	
		15332	Ajout de ressources liées aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	★	P-S	
		15333	Aide additionnelle liée aux élèves handicapés ayant des troubles graves du comportement	★	P-S	
	15350 Projets de développement en partenariat		Volet 1 – Projets de partenariat en adaptation scolaire	projets	P-S	
			Volet 2 – Projet en partenariat « Éducation, santé et organismes du milieu » pour scolariser les jeunes ayant des besoins multiples et complexes présentant des manifestations comportementales qui ont un impact significatif sur son fonctionnement	projets	P-S	
			Volet 3 – Projets en partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux visant à soutenir les besoins des jeunes de 4 à 8 ans et leur famille lors des transitions	projets	P	
	15370 Mesures liées aux conditions de travail	15373	Soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves HDAA (Annexe XV)	★	P-S	
		15374	Libération des enseignants	★	P-S	
		15375	Libération ponctuelle des enseignants (Annexe LII)	★	P-S	
15376		Ajout de ressources pour la prévention et l'intervention rapide (Annexe XXXIII)	★	P-S		
Allocations supplémentaires 30000	30160	Matériel didactique pour le cours d'histoire pour la 3 <sup>e</sup> année du secondaire	★	S		
	30170	Matériel didactique pour le cours d'éducation financière pour la 5 <sup>e</sup> année du secondaire	★	S		

Légende : P : préscolaire-primaire S : secondaire

★ Le montant de cette mesure est accordé selon des règles particulières. Afin de connaître le montant de l'année en cours, nous vous invitons à passer par le CÉHDAA ou par le CPEPE de votre établissement, selon la mesure, pour les montants qui n'ont pas déjà été transmis dans la dernière édition spéciale EHDA ou le TOPO, toujours disponible dans la section TOPO (archives) de notre site Web.

N'oubliez pas que plusieurs de ces montants doivent faire l'objet d'une décision au conseil d'établissement.